

## **PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE A DESTINATION DES CITOYENS BUDGET ZA 2023**

Cette partie vise à donner les contours du budget 2023 en fonctionnement et en investissement.

### **PARTIE I : SECTION DE FONCTIONNEMENT**

En premier lieu, il est proposé d'affecter les résultats du compte administratif qui ont été adoptés lors du conseil communautaire du 03 avril 2023.

Résultat du CA 2022 : - 796 453,29 €

#### **1 – Les recettes de fonctionnement**

**Inscription BP 2023 : 1 142 668,29 €**

*En comparaison à l'année précédente BP cumulé 2022 : 1 273 390 €*

Les recettes proviennent :

- des locations des bâtiments situés sur la ZA du Lonzac : 26 600 €
- d'une prévision de vente de terrains : 1 116 068,29 €

#### **2 – Les dépenses de fonctionnement par chapitre**

##### **Chapitre 011 – Charges à caractère général :**

Les charges à caractère général sont estimées à 208 550,00 €.

*Budgété 2022 : 278 025 €*

*Réalisé 2022 : 171 433,97 €*

Ce chapitre recouvre les dépenses relatives à l'entretien des deux zones d'activités communautaires, le site de l'hôtel d'entreprises, les zones artisanales devenues communautaires et les taxes foncières.

##### **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante :**

Elles concernent :

- Les remboursements à la commune du Lonzac de 50 % des loyers perçus sur les bâtiments situés sur la commune du Lonzac à hauteur de 10 640€.

- Les remboursements à la commune de Chamboulive de 50 % de la vente de terrains à hauteur de 4 000 €
- Les remboursements de la vente Young à hauteur de 6 000 €.

### **Chapitre 66 – Intérêt des emprunts**

Les frais financiers représentent une somme de 8 160 € en fonctionnement en 2022.

En 2022, ils étaient de 9 683,45 €.

### **Chapitre 67 – charges exceptionnelles : 2 640 €**

### **Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections**

Il s'agit des dotations aux amortissements à hauteur de 106 225 €.

**002 : Déficit de fonctionnement reporté : 796 453,29 €**

## **PARTIE II : SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **1 – Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissent concernent :

- Aménagement ZA des Alleux, études et travaux des réseaux d'électricité : 200 000 € ;
- Aménagement parking ZA Saint Mexant : 3 000 € ;
- Aménagement projet DE SA descente d'eaux pluviales ZA de la Geneste : 25 000 € ;
- Equipement vidéoprotection ZA la Geneste et Soleilhavoup : 25 000 € ;
- Aménagement talus projet Plantade : 20 000 € ;
- Aménagements divers : 14 000 € ;
- Travaux installation vidéoprotection : 1 500 €.

Un montant de 43 554,22 € est inscrits en restes à réaliser de 2022.

A ces investissements s'ajoutent les frais d'études à savoir :

- frais d'étude requalification des zones Solane, Montane, Saint Jal et Seilhac : 30 000 € ;
- Frais d'études aménagement terrains Chamboulive : 90 000 € ;
- Etudes et prestations développement de projets sur les ZA : 12 000 €.

Le remboursement de l'emprunt en capital se chiffre à 108 130 €.

Les résultats constatés au CA seront repris en section d'investissement au 001 (déficit d'investissement reporté) à hauteur de 1 307 541,64 €.

## 2 – Les recettes d'investissement

**Le chapitre 16 (emprunt)** correspond au recours à l'emprunt estimé à 1 709 500,86 €.

### **Chapitre 13 : Subvention d'investissement**

64 000 € sont inscrits en RAR.

### **Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections**

Il s'agit des dotations aux amortissements à hauteur de 106 225 €.

## PARTIE III : GESTION DE LA DETTE

### Synthèse de la dette

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
714 764.51 €	1,17 %	14 ans et 10 mois	7 ans et 8 mois	3

### Dettes par nature

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	3	714 764.51 €	1,17 %
<b>Dettes</b>	<b>3</b>	<b>714 764.51 €</b>	<b>1,17 %</b>

### Dettes par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	714 764.51 €	100,00 %	1,17 %
Variable	0.00 €	0,00 %	0,00 %
<b>Ensemble des risques</b>	<b>714 764.51 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1,17 %</b>

### Dettes par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
SFIL CAFFIL	697 264.51 €	97,55 %	
CREDIT AGRICOLE	17 500.00 €	2,45 %	
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>714 764.51 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>-</b>

## Dettes par année

	2022	2023	2024	2025	2026	2031
Encours moyen	764 973 €	677 153 €	597 874 €	534 045 €	497 922 €	320 354 €
Capital payé sur la période	113 968 €	79 525 €	77 709 €	43 583 €	34 811 €	36 248 €
Intérêts payés sur la période	11 247 €	7 612 €	5 833 €	4 418 €	4 057 €	2 620 €
Taux moyen sur la période	1,26 %	1,10 %	0,95 %	0,82 %	0,81 %	0,81 %